Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

Garde côtière canadienne | Canadian Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

ÉDITION MENSUELLE N° 06
27 JUIN, 2014

Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

www.notmar.gc.ca/abonner

SOMMAIRE

		Page
Partie 1	Renseignements généraux et sur la sécurité	1 - 4
Partie 2	Corrections aux cartes	5 - 13
Partie 3	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	N/A
Partie 4	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	N/A
Partie 5	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	14 - 15

Programmes Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables

Canada

NOTES EXPLICATIVES.

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°.
Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds).
1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds).
1 mètre = 3.28 pieds.

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veuillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion.
Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada. Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.
Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2011* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant.

http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp .

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2.

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.

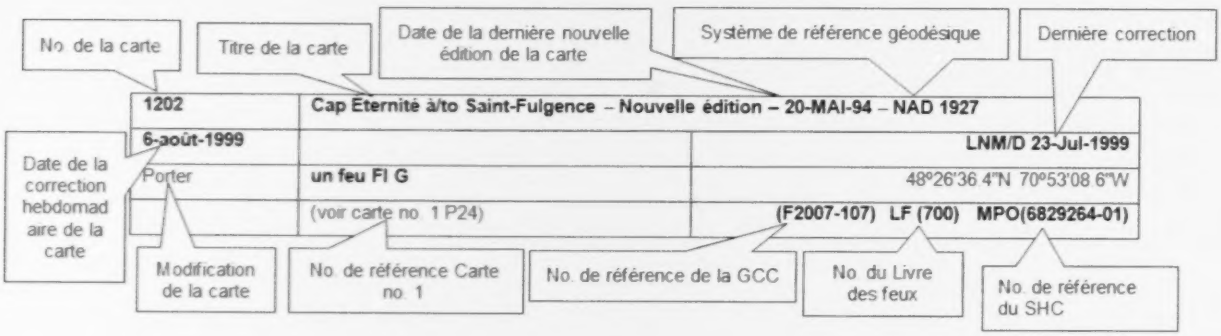

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou (**L**) dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS.

ACCÈS WEB.

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web http://www.notmar.gc.ca/abonner/ pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web.
http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxhbmc9ZSI7 .

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent.

Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS).

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC)

Les Avis à la navigation écrite en vigueur sont disponibles sur le site de la Garde côtière canadienne à http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP .

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Ouest

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Vancouver
2380 - 555, rue West Hastings
VANCOUVER, BC V6B 4N6

Téléphone: (604) 666-6011
Facsimilé: (604) 666-8453

Courriel: rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Site Web: http://www.ccg-gcc.gc.ca/f0003907

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM d'Iqaluit
Bureau des Avis à la navigation série « A » et série « H »
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0

Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264

Email: IQANORDREG@INNAV.GC.CA
Site Web:http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

*** Services disponibles en français et en anglais.**

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC. 1

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES. 1

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES. 1

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER. 1

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM 2

FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFFIC MARITIMES (SCTM) 2

*601 PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT ET EAUX AVOISINANTES - PROTECTION DES BALEINES. 2

*602 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES 4

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3001	5				
3002	5				
3050	5				
3313	5-6				
3440	8-9				
3441	9				
3442	9				
3443	9				
3456	9				
3458	10				
3461	10				
3462	11				
3475	11				
3478	11				
3490	12				
3513	12				
3527	13				
3602	13				
3676	13				
3800	13				
4025	4				
4404	4				
6100	13				

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca .

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php .

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES.
Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT".
La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT".
Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS.
Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp .

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.

Contexte.
Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD.
Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFFIC MARITIMES (SCTM)

La GCC procède actuellement à la fusion des centres de ses Services de communication et de trafic maritimes. Les changements qui en résultent doivent donner lieu à un groupe de 12 centres des SCTM situés de manière stratégique dans l'ensemble du pays. Les renseignements se rapportant à la fusion seront transmis aux clients par tous les moyens disponibles.

Région de l'Ouest
Fermeture du centre des SCTM de Tofino. Les services seront assurés par le centre de Prince Rupert.
Fermeture des centres des SCTM de Comox et Vancouver. Les services seront assurés par le centre de Victoria.

Il n'y aura pas de réduction du niveau de services des SCTM offerts aux clients. Les navigateurs doivent savoir que, en raison de la fusion, les coordonnées, la météo et autres calendriers de radiodiffusion maritime pertinents pourraient changer. Ces changements seront transmis par les ARNM à mesure qu'ils seront disponibles.

Les navigateurs doivent vérifier auprès des ARNM souvent pour obtenir des mises à jour.

*601 PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT ET EAUX AVOISINANTES - PROTECTION DES BALEINES.

La région du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et des eaux avoisinantes est reconnue pour sa population résidente de bélugas, une espèce menacée, et la grande diversité de baleines qui y migrent, principalement entre avril et novembre, pour s'alimenter.

MESURES DE PROTECTION RÈGLEMENTAIRES

Toutes les espèces de baleines fréquentant le Saint-Laurent sont protégées en vertu du Règlement sur les mammifères marins, découlant de la Loi sur les pêches. Dans les limites du parc marin, des mesures spécifiques s'appliquent en vertu du Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, découlant de la Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent. Toute collision avec un mammifère marin à l'intérieur du parc marin doit obligatoirement être signalée sans délai à un garde de parc au 1-866-508-9888. Pour les collisions en dehors du parc marin ou pour toute autre situation concernant un mammifère marin mort ou en difficulté, contactez le réseau d'urgence au 1-877-722-5346 ou le canal 16. (voir section 5C de l'Édition annuelle avril 2014 à mars 2015 des avis aux navigateurs).

MESURES DE PROTECTION VOLONTAIRES

Mesures provisoires en vigueur du 1er mai au 31 octobre 2014

Ces mesures sont applicables au passage des navires marchands et de croisière entre pointe à Boisvert et cap de la Tête au Chien pour prévenir les collisions avec les baleines (voir lien ci-dessous pour la carte). Ces mesures doivent être envisagées seulement lorsqu'elles ne causent aucun préjudice à la sécurité de la navigation.

Aire de vigilance (aire jaune) : Afin de réduire les risques de collisions avec les rorquals pouvant être présents dans l'ensemble de l'aire, une vigilance accrue des navigateurs dans ce secteur est essentielle. Il est recommandé de mettre en poste une vigie afin d'accroître les possibilités de voir les animaux et ainsi prendre les mesures d'évitement nécessaires. S'il n'est pas possible de contourner les rorquals, ralentir et attendre que les animaux soient à une distance de plus de 400 mètres (0.215 mille marin) avant de reprendre de la vitesse. La nuit, les animaux sont difficilement visibles : une prudence accrue est donc recommandée.

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Aire de ralentissement à 10 nœuds (aire rouge) : Afin de réduire les risques de collisions avec des rorquals dans cette aire d'alimentation, il est recommandé de réduire la vitesse sur l'eau du navire à un maximum de 10 nœuds dans l'aire de ralentissement et de mettre en poste une vigie. Le passage dans le chenal Laurentien au nord de l'île Rouge est recommandé pour minimiser l'impact du bruit dans un secteur sensible, au sud de cette île, hautement fréquenté par les troupeaux de bélugas composés de femelles et de jeunes.

Aire à éviter (aire rouge hachurée) : Afin de réduire le bruit et les risques de collision avec des rorquals, les navires devraient éviter de passer dans cette aire fortement utilisée par les rorquals bleus, une espèce en voie de disparition. Si le passage dans l'aire ne peut être évité, réduire la vitesse sur l'eau du navire à un maximum de 10 nœuds.

Voir la carte suivante:

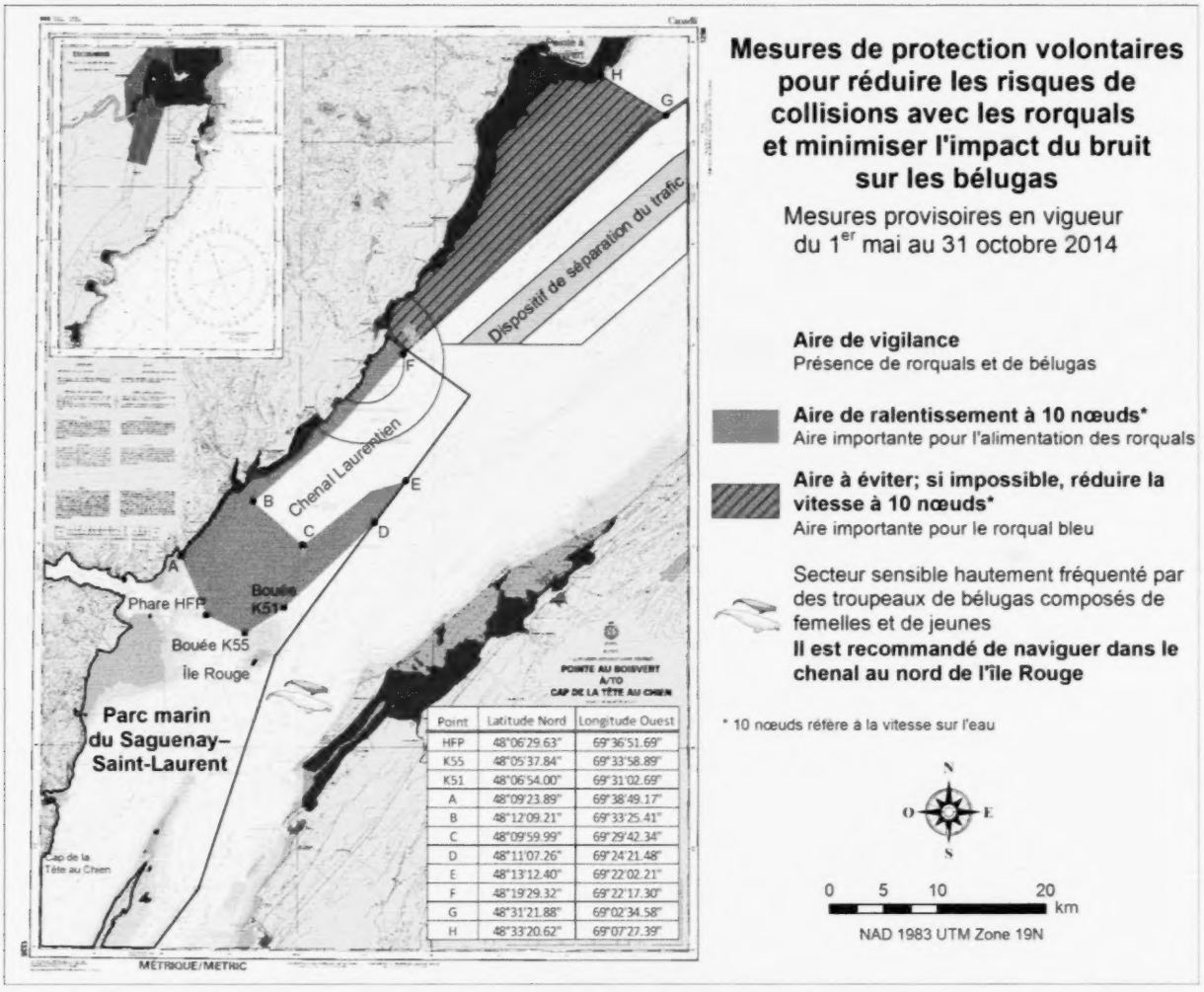

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

*602 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelle édition					
4025	Cap Whittle à/to Havre-Saint-Pierre et/and Île d'Anticosti	1:300000	28-MAR-2014	1	20.00
4404	Cape George to/à Pictou	1:75888	28-FEB-2014	1	20.00

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

3001 - Vancouver Island / Île de Vancouver, Juan de Fuca Strait to/à Queen Charlotte Sound - Nouvelle édition - 23-FÉVR-2001 - NAD 1927
06-JUIN-2014 LNM/D. 07-MARS-2014

Porter une obstruction de profondeur inconnue, marquée Mooring/Amarrage 48°25'38.5"N 126°10'27.0"W
(Voir la carte n° 1, K40)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA270389

MPO(6202843-02)

3002 - Queen Charlotte Sound to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 16-DÉC-1994 - NAD 1927
13-JUIN-2014 LNM/D. 25-AVR-2014

Déplacer une bouée ODAS/SADO lumineuse jaune Fl(5) Y, marqué 46145 de 54°23'00.0"N 132°25'40.0"W
(Voir la carte n° 1, Q58)
à 54°22'00.0"N 132°26'38.0"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA270390

MPO(6202847-02)

3050 - Kootenay Lake, Kuskonook to Boswell - Sheet/Feuille 5 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927
20-JUIN-2014 LNM/D. 03-SEPT-2010

Déplacer la bouée espar de tribord rouge, marquée K6 de 49°30'04.0"N 116°47'18.0"W
(Voir la carte n° 1, Qf)
à 49°30'03.3"N 116°47'09.4"W

(P2014030) MPO(6202856-01)

3050 - Kootenay Lake, Rhinoceros Point to Riondel - Sheet/Feuille 6 - Nouvelle édition - 03-MAI-1996 - NAD 1927
20-JUIN-2014 LNM/D. 03-SEPT-2010

Déplacer la bouée espar de tribord rouge, marquée K6 de 49°30'04.0"N 116°47'18.0"W
(Voir la carte n° 1, Qf)
à 49°30'03.3"N 116°47'09.4"W

(P2014030) MPO(6202856-01)

3313 - Approaches to/Approches à Victoria - Sheet/Feuille 4 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983
27-JUIN-2014 LNM/D. 13-JUIN-2014

Rayer la zone de pêche interdite joignant 48°25'02.0"N 123°27'32.0"W
(Voir la carte n° 1, N21)
48°24'57.0"N 123°27'17.0"W
48°24'50.0"N 123°27'22.0"W
48°24'54.0"N 123°27'37.0"W
et 48°25'02.0"N 123°27'32.0"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075

MPO(6202866-01)

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

Porter	une zone de pêche interdite (Voir la carte n° 1, N21)	joignant 48°24'41.8"N 123°27'03.8"W 48°24'38.4"N 123°26'47.6"W 48°24'30.3"N 123°26'51.7"W 48°24'33.9"N 123°27'07.8"W et 48°24'41.8"N 123°27'03.8"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075	*MPO(6202866-02)*
Porter	un câble sous-marin (Voir la carte n° 1, L30.1)	joignant 48°25'54.5"N 123°26'18.5"W 48°25'52.5"N 123°26'27.5"W 48°25'48.0"N 123°26'30.0"W 48°25'01.5"N 123°26'49.5"W et 48°24'39.0"N 123°26'59.5"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075	*MPO(6202866-03)*
Rayer	le poste de mouillage marqué E (Voir la carte n° 1, N11.1)	48°24'43.0"N 123°26'41.0"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075	*MPO(6202866-04)*
Rayer	la bouée tonne d'amarrage (Voir la carte n° 1, Q40)	48°25'02.0"N 123°27'32.0"W *MPO(6202866-05)*
Rayer	la bouée tonne d'amarrage (Voir la carte n° 1, Q40)	48°24'57.0"N 123°27'17.0"W *MPO(6202866-06)*
Rayer	la bouée tonne d'amarrage (Voir la carte n° 1, Q40)	48°24'50.0"N 123°27'22.0"W *MPO(6202866-07)*
Rayer	la bouée tonne d'amarrage (Voir la carte n° 1, Q40)	48°24'54.0"N 123°27'37.0"W *MPO(6202866-08)*
Rayer	NAVY	48°25'01.0"N 123°27'18.0"W *MPO(6202866-09)*

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

3313 - Sansum Narrows - Sheet/Feuille 14 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983
13-JUIN-2014 LNM/D. 30-MAI-2014

Porter une épave profondeur connue de 15.9 mètres 48°44'49.8"N 123°37'09.2"W
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470003, CA570237

MPO(6202848-01)

3313 - Stuart Channel South/Sud - Sheet/Feuille 15 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983
13-JUIN-2014 LNM/D. 30-MAI-2014

Porter une épave profondeur connue de 4.5 mètres 48°55'44.5"N 123°42'50.0"W
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570153

MPO(6202840-01)

Porter une épave profondeur connue de 10.8 mètres 48°55'42.5"N 123°42'48.0"W
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570153

MPO(6202840-02)

Porter une épave profondeur connue de 10.4 mètres 48°55'40.0"N 123°42'49.0"W
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570153

MPO(6202840-03)

3313 - Approaches to/Approches à Nanaimo - Sheet/Feuille 20 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983
27-JUIN-2014 LNM/D. 13-JUIN-2014

Modifier le relèvement 254° pour lire 255° 49°10'08.0"N 123°54'51.0"W

MPO(6202864-04)

3313 - Nanaimo Harbour and/et Departure Bay - Sheet/Feuille 21 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983
27-JUIN-2014 LNM/D. 13-JUIN-2014

Modifier le relèvement 254° pour lire 255° 49°10'08.0"N 123°54'46.0"W
MPO(6202864-05)

Modifier le relèvement 74° pour lire 75° 49°09'59.0"N 123°55'37.0"W
MPO(6202864-06)

3313 - Boundary Pass - Sheet/Feuille 24 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983
13-JUIN-2014 LNM/D. 30-MAI-2014

Remplacer la bouée cylindrique d'obstacle blanche et orange, 48°45'39.5"N 122°52'34.0"W
marquée C par une balise marquée danger récif
(Voir la Carte n° 1, Q80)

MPO(6202861-02)

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

3440 - Race Rocks to/à D'Arcy Island - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

27-JUIN-2014 — LNM/D. 13-JUIN-2014

Rayer	la zone de pêche interdite (Voir la carte n° 1, N21)	joignant 48°25'02.0"N 123°27'32.0"W 48°24'57.0"N 123°27'17.0"W 48°24'50.0"N 123°27'22.0"W 48°24'54.0"N 123°27'37.0"W et 48°25'02.0"N 123°27'32.0"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075	
		MPO(6202866-01)
Porter	une zone de pêche interdite (Voir la carte n° 1, N21)	joignant 48°24'41.8"N 123°27'03.8"W 48°24'38.4"N 123°26'47.6"W 48°24'30.3"N 123°26'51.7"W 48°24'33.9"N 123°27'07.8"W et 48°24'41.8"N 123°27'03.8"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075	
		MPO(6202866-02)
Porter	un câble sous-marin (Voir la carte n° 1, L30.1)	joignant 48°25'54.5"N 123°26'18.5"W 48°25'52.5"N 123°26'27.5"W 48°25'48.0"N 123°26'30.0"W 48°25'01.5"N 123°26'49.5"W et 48°24'39.0"N 123°26'59.5"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075	
		MPO(6202866-03)
Rayer	le poste de mouillage marqué E (Voir la carte n° 1, N11.1)	48°24'43.0"N 123°26'41.0"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075	
		MPO(6202866-04)

13-JUIN-2014 — LNM/D. 30-MAI-2014

Rayer	la profondeur de 31 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°18'31.0"N 123°04'05.0"W
		MPO(6202846-01)
Porter	une profondeur de 23.5 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°18'26.5"N 123°04'13.5"W
		MPO(6202846-02)
Porter	une profondeur de 25.5 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°18'40.0"N 123°04'00.0"W
		MPO(6202846-03)

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

Rayer	la profondeur de 29.3 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°18'46.0"N 123°04'01.0"W
		MPO(6202846-04)
Rayer	la profondeur de 25.6 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°19'23.5"N 123°03'36.0"W
		MPO(6202846-05)
Porter	une profondeur de 21.5 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°19'30.5"N 123°03'28.0"W
		MPO(6202846-06)
Porter	une profondeur de 16.2 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°19'51.0"N 123°03'08.0"W
		MPO(6202846-07)

3441 - Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983
13-JUIN-2014 LNM/D. 21-FÉVR-2014

Porter	une épave profondeur connue de 15.9 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470003, CA570237	48°44'49.8"N 123°37'09.2"W
		MPO(6202848-01)

3442 - North Pender Island to/à Thetis Island - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983
13-JUIN-2014 LNM/D. 04-AVR-2014

Porter	une épave profondeur connue de 4.5 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570153	48°55'44.5"N 123°42'50.0"W
		MPO(6202840-01)

3443 - Thetis Island to/à Nanaimo - Nouvelle édition - 20-DÉC-2002 - NAD 1983
27-JUIN-2014 LNM/D. 11-AVR-2014

Modifier	le relèvement 254° pour lire 255°	49°10'09.5"N 123°54'47.0"W *MPO(6202864-02)*
Modifier	le relèvement 74° pour lire 75°	49°10'03.0"N 123°55'20.0"W *MPO(6202864-03)*

3456 - Halibut Bank to/à Ballenas Channel - Carte nouvelle - 01-JUIL-2011 - NAD 1983
27-JUIN-2014 LNM/D. 20-DÉC-2013

Rayer	la bouée espar jaune marquée Priv	49°11'52.5"N 123°55'16.0"W *MPO(6202865-01)*

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

3458 - Approaches to/Approches à Nanaimo Harbour - Nouvelle édition - 10-MARS-1995 - NAD 1983

27-JUIN-2014 — LNM/D. 06-JUIN-2014

Modifier	le relèvement 254° pour lire 255°	49°10'09.5"N 123°54'43.0"W
		MPO(6202864-01)

06-JUIN-2014 — LNM/D. 11-AVR-2014

Porter	une bouée pilier cardinale ouest, jaune, noire et jaune, marquée PS (Voir la carte n° 1, Q130.3)	49°10'21.5"N 123°55'39.0"W
		MPO(6202841-01)

3461 - Juan de Fuca Strait, Eastern Portion/Partie Est - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

27-JUIN-2014 — LNM/D. 13-JUIN-2014

Porter	un câble sous-marin (Voir la carte n° 1, L30.1)	joignant 48°25'54.0"N 123°26'20.0"W
		48°25'52.0"N 123°26'27.0"W
		et 48°24'39.0"N 123°26'59.0"W
		MPO(6202866-10)

13-JUIN-2014 — LNM/D. 25-AVR-2014

Porter	une profondeur de 23.5 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°18'26.5"N 123°04'13.5"W
		MPO(6202846-02)
Porter	une profondeur de 25.5 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°18'40.0"N 123°04'00.0"W
		MPO(6202846-03)
Porter	une profondeur de 16.2 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°19'51.0"N 123°03'08.0"W
		MPO(6202846-07)
Rayer	la profondeur de 29 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°18'46.0"N 123°04'02.0"W
		MPO(6202846-08)
Rayer	la profondeur de 20.1 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°19'57.0"N 123°03'08.0"W
		MPO(6202846-09)

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

3462 - Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983
27-JUIN-2014 LNM/D. 13-JUIN-2014

Porter un câble sous-marin joignant 48°25'54.0"N 123°26'20.0"W
(Voir la carte n° 1, L30.1)
48°25'52.0"N 123°26'27.0"W
et 48°24'39.0"N 123°26'59.0"W
MPO(6202866-10)

13-JUIN-2014 LNM/D. 25-AVR-2014

Modifier FR marquee Priv pour lire FY marquee Priv vis-à-vis le feu 48°50'33.5"N 122°43'19.5"W
(Voir la carte n° 1, P10.1)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370368
MPO(6202860-01)

Modifier FR marquee Priv pour lire FY marquee Priv vis-à-vis le feu 48°50'24.0"N 122°43'15.0"W
(Voir la carte n° 1, P10.1)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370368
MPO(6202860-02)

Porter une balise marquée danger récif 48°45'39.5"N 122°52'34.0"W
(Voir la carte n° 1, Q80)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370368
MPO(6202861-01)

3475 - Chemainus Bay - Nouvelle édition - 30-DÉC-2005 - NAD 1983
13-JUIN-2014 LNM/D. 11-AVR-2014

Porter une épave profondeur connue de 4.5 mètres 48°55'44.5"N 123°42'50.0"W
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570153
MPO(6202840-01)

Porter une épave profondeur connue de 10.8 mètres 48°55'42.5"N 123°42'48.0"W
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570153
MPO(6202840-02)

Porter une épave profondeur connue de 10.4 mètres 48°55'40.0"N 123°42'49.0"W
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570153
MPO(6202840-03)

3478 - Sansum Narrows - Nouvelle édition - 12-JUIL-2013 - NAD 1983
13-JUIN-2014 LNM/D. 04-AVR-2014

Porter une épave profondeur connue de 15.9 mètres 48°44'49.8"N 123°37'09.2"W
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470003, CA570237
MPO(6202848-01)

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

3490 - Fraser River/Fleuve Fraser, Sand Heads to/à Douglas Island, Compartment A-B - Nouvelle édition - 02-NOV-2012 - Wgs84

20-JUIN-2014 LNM/D. 30-MAI-2014

Modifier	le relèvement 237½° pour lire 237°	49°07'40.5"N 123°14'48.5"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570015	
		(P2014023) MPO(6202850-01)
Modifier	le relèvement 57½° pour lire 57°	49°06'04.5"N 123°18'36.0"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570015	
		(P2014023) MPO(6202850-02)
Modifier	F G 10m pour lire F G 9m vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P10.1)	49°07'57.6"N 123°14'04.7"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570015	
		(P2014022) LF(323) MPO(6202850-03)
Modifier	F Y 9m pour lire F Y 8m vis-à-vis le feu Voir la carte n° 1, P10.1)	49°06'23.2"N 123°08'41.4"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570015	
		(P2014026) LF(340) MPO(6202852-01)
Modifier	F Y 13m pour lire F Y 12m vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P10.1)	49°06'22.0"N 123°08'36.1"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570015	
		(P2014027) LF(341) MPO(6202852-02)
Modifier	F Y 9m pour lire F Y 7m vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P10.1)	49°06'22.3"N 123°08'18.9"W
		(P2014028) LF(342) MPO(6202854-01)
Modifier	F Y 16m pour lire F Y 14m vis-à-vis le feu (Voir la carte n° 1, P10.1)	49°06'19.8"N 123°08'31.3"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570015	
		(P2014029) LF(343) MPO(6202854-02)

3513 - Strait of Georgia, Northern Portion/Partie Nord - Nouvelle édition - 29-OCT-1999 - NAD 1983

06-JUIN-2014 LNM/D. 31-MAI-2013

Porter	un conduit sous-marin (Voir la Carte n° 1, L41.1)	entre 49°44'22.5"N 124°54'57.0"W
		et 49°44'34.0"N 124°54'57.0"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470218	
		MPO(6202844-01)

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

3527 - Baynes Sound - Nouvelle édition - 06-AVR-2001 - NAD 1983
06-JUIN-2014 LNM/D. 29-MARS-2013

Porter un conduit sous-marin entre 49°44'22.5"N 124°54'57.0"W
(Voir la Carte n° 1, L41.1)
et 49°44'34.0"N 124°54'57.0"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470218

MPO(6202844-01)

3602 - Approaches to/Approches à Juan de Fuca Strait - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983
06-JUIN-2014 LNM/D. 07-MARS-2014

Porter une obstruction de profondeur inconnue, marquée Mooring/Amarre 48°25'38.5"N 126°10'27.0"W
(Voir la carte n° 1, K40)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370203

MPO(6202843-01)

3676 - Esperanza Inlet - Carte nouvelle - 20-NOV-1998 - NAD 1983
20-JUIN-2014 LNM/D. 12-JUIL-2013

Rayer le réflecteur radar 49°50'38.3"N 126°59'51.8"W
Voir la Carte n° 1, S4)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470354

(P2014025) LF(91) MPO(6202851-01)

3800 - Dixon Entrance - Carte nouvelle - 06-MAI-2011 - NAD 1983
13-JUIN-2014 LNM/D. 08-JUIN-2012

Déplacer une bouée ODAS/SADO lumineuse jaune Fl(5) Y, marqué 46145 de 54°22'00.0"N 132°24'54.0"W
(Voir la carte n° 1, Q58)
à 54°22'00.0"N 132°26'38.0"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370190

MPO(6202847-01)

6100 - La Belle Rivière - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 30-MARS-2001 - NAD 1983
27-JUIN-2014 LNM/D. 16-DÉC-2011

Modifier la hauteur libre de 7 mètres 8 décimètres, pour lire 6 mètres 9 décimètres 48°28'55.3"N 071°47'42.1"W
(Voir la carte n° 1, D20)

MPO(6408922-01)

Modifier la hauteur libre de 7 mètres 1 décimètre, pour lire 6 mètres 2 décimètres 48°28'58.8"N 071°47'40.1"W
(Voir la carte n° 1, D20)

MPO(6408922-02)

PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position — Latitude N. Longitude W.	Caracté-ristiques du feu		Hau-teur focale en m. au-dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description — Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques — Signaux de brume

Les modifications sont surlignées en jaune.

Pacifique

43	Salmon Arm - Feu intérieur	50 42 38.8 119 17 09.9	Fl	R	4s	7.2	4	Mât sur un dauphin à 3 pieux, 2 marques de jour triangulaire rouge.	À longueur d'année. **Carte:3053** **Éd. 06/14 (P14-031)**
91 G5206	Double Island	Sur l'île. 49 50 38.3 126 59 51.8	Fl	W	10s	10.2	7	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure.	Lum. 1 s; obs. 9 s. À longueur d'année. **Carte:3676** **Éd. 06/14 (P14-025)**
323 *G5410*		Immédiatement derrière la jetée Steveston.	F	Y	.....	8.7	**15**	Mât cylindrique, marque de jour rouge, bande verticale blanche	En service 24 heures.
	Wing Dam - alignement	49 07 57.6 123 14 04.7	F	G	.....	8.7	4		Visible en amont. À longueur d'année.
324 *G5410.1*		057°15' 715m du feu antérieur.	F	Y	.....	21.8	**15**	Mât cylindrique, marque de jour rouge, bande verticale blanche	En service 24 heures. À longueur d'année. **Carte:3490** **Éd. 06/14 (P14-022; 023)**
340		49 06 23.2 123 08 41.4	F	Y	.....	7.6	10	Tour à claire-voie carrée sur un dauphin à 5 pieux, marque de jour rouge, bande verticale blanche.	Visible sur l'alignement. Lum. 0.5 s; obs. 1 s; lum. 0.5 s; obs. 4 s. À longueur d'année.
	Woodward Island - alignement aval		Fl(2)	R	6s	7.9	4		
341		109°09' 113.6m du feu antérieur.	F	Y	.....	11.7	10	Tour à claire-voie carrée sur un dauphin à 6 pieux, marque de jour rouge, bande verticale blanche.	À longueur d'année. **Carte:3490** **Éd. 06/14 (P14-026 ; 027)**
342		49 06 22.3 123 08 18.9	F	Y	.....	7.3	10	Tour à claire-voie carrée, sur un dauphin à 9 pieux, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Visible en amont. Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.
	Woodward Island - alignement amont		Fl(3)	R	12s	7.3	4		
343		253°24' 262m du feu antérieur.	F	Y	.....	14	10	Tour à claire-voie carrée sur un dauphin à 9 pieux, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	À longueur d'année. **Carte:3490** **Éd. 06/14 (P14-028; 029)**

PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position — Latitude N. Longitude W.	Caracté-ristiques du feu		Hau-teur focale en m. au-dessus de l'eau	Portée Nomi-nale	Description — Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques — Signaux de brume
369	Port Mann Training Dyke - Feu aval	Extrémité du chenal de la digue. 49 12 53.8 122 53 06.1	Fl	G	4s	6.9	4	Tour à claire-voie carrée blanche, bande verte à la partie supérieure sur un dauphin à 1 pieu.	À longueur d'année. **Carte:3490** **Éd. 06/14 (P14-036)**
370	Port Mann Training, digue - Feu amont	Extrémité de la digue, côté du chenal. 49 13 01.2 122 52 45.5	Q	G	1s	6.9	3	Tour à claire-voie carrée blanche, bande verte à la partie supérieure sur un dauphin à 1 pieu.	À longueur d'année. **Carte:3490** **Éd. 06/14 (P14-034)**
703.7	Philips Point – Feu à secteur	À l'entrée du Port de Prince Rupert 54 15 54.3 130 21 53.4	Q	G W G	1s	6.8	5	Tour à claire-voie carrée blanche, 3 marques de jour blanche rectangulaire sur un dauphin à 3 pieux.	Vert 167° par le S. à 176°40′; Blanc 176° 40′ par l'O à 337° 50′; Vert 337° 50′ à 354° 10′ par le N et l'E à 167°. Aide privée. À longueur d'année. **Carte : 3958** **Éd. 06/14 (P14-024)**

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION.

Nom du navire ou de l'expéditeur..... Date.....

Adresse de l'expéditeur: .....
Numéro Rue

Ville:..... Prov. / Pays:..... Code Postal/ Zip Code :.....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié): .....

Date de l'observation: ..... Heure (UTC): .....

Position géographique: .....

Coordonnées de la position: Lat: ..... Long: .....

Méthode de positionnement: ❑ DGPS ❑ GPS avec WAAS ❑ GPS ❑Radar ❑ Autre

Système de référence géodésique utilisé: ❑WGS 84 ❑ NAD 27 ❑ Autre

Exactitude estimée de la position: .....

N°. de la carte:..... Informations: ❑ NAD 27❑ NAD 83

Édition de la carte:..... Dernière correction appliquée: .....

Publications en cause: (mentionner le volume et la page).....

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires)* .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Montréal, Qc H2Y 2E7

Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: **info@dfo-mpo.gc.ca**
(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)